

Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 26 novembre 2024 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

ATTENTION : à cause du marché de Noël, le Cercle de silence se tiendra à l'entrée de la rue du Taur, à condition que la Mairie de Toulouse, à qui nous avons dû demander l'autorisation, nous l'accorde !

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 20 novembre 2024 obtenues grâce à la CIMADE

Le centre fonctionne toujours en flux tendu avec pas moins de 115 retenus. Les consulats du Maroc et d'Algérie ont repris la délivrance des documents de retour et les reconduites sont en augmentation. Mais en l'absence d'acceptation de retour, les juges ne libèrent plus à 60 jours et prolongent la rétention jusqu'à 90 jours. La CIMADE est très inquiète de voir appliquer le projet de prolonger la rétention à 210 jours !!!

SEPT mois de rétention dans des conditions déplorables, sans aucune activité, télévision en panne, chauffage insuffisant, violence d'une petite minorité, tout ça pour ne rien régler de la question migratoire !

Et dans quelques jours l'attribution de la mission de la CIMADE doit être renouvelée, sauf que le ministre de l'intérieur a le projet de ne pas reconduire la CIMADE et de confier cette mission à un organisme d'état l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) qui dépend directement du ministère de l'intérieursoit être juge et partie.

Nous vous recommandons une émission de TV que vous pouvez voir en replay

Il s'agit de l'émission d'Envoyé spécial de la semaine dernière: <https://www.france.tv/france-2/cash-investigation/6637889-a-qui-profite-l-immigration.html> et nous vous recommandons

particulièrement le débat où l'on apprend notamment que les migrations sont bénéfiques à l'économie, que la France a accueilli récemment 2 fois moins de migrants que l'Allemagne, qu'elle a consacré 10 fois moins de moyens à leur intégration, que le retard de la publication de la liste des métiers en tension est scandaleuse et que le BTP, la restauration et les services à la personne ne peuvent se passer des migrants.

Le pacte européen asile et migration doit se traduire avant le 12 Décembre dans un plan national de mise en œuvre.

Or ce pacte comporte un filtrage par hotspot, l'externalisation de l'accueil, des relocalisations contraintes, une solidarité à géométrie variable et le renforcement de l'arbitraire de Frontex. Le **communiqué du réseau euro-africain Migreurop (dont la Cimade est membre) à l'occasion du 20ème anniversaire de l'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières présente une analyse de l'action de Frontex. Ce communiqué est à voir sur le site de la CIMADE**

<https://www.lacimade.org/frontex-celebre-20-ans-de-violations-des-droits-en-toute-impunite/>

A contrario, voir les initiatives des villes et territoires accueillants: <https://www.anvita.fr/>

A ne pas manquer, le **Festival Migrant'scène** avec projection-débats, Jeudi 5 Décembre à 20h30, au Cosmograph: "Limbo" et Mardi 10 Décembre à 20h, à Utopia Tournefeuille: " Save our souls".

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse